



édito



Madame, monsieur,

Un certain nombre de Marssacois m'ont écrit pour me faire part de leurs inquiétudes sur les nouveaux compteurs Linky qu'ERDF s'apprête à installer dans notre commune, en m'indiquant que la mairie est propriétaire des compteurs électriques et en me demandant, en conséquence, d'interdire à ERDF d'installer ces nouveaux compteurs. Il me paraît important de lever toute ambiguïté sur ce sujet : la commune n'est pas propriétaire des compteurs électriques et elle n'a pas compétence, de ce fait, à intervenir auprès d'ERDF pour leur interdire de les changer.

Vous trouverez en page 32 de ce journal le courrier réponse que nous avons adressée à tous ceux qui nous ont écrit. Vous y trouverez les informations utiles à la compréhension de la situation.

Ce journal est aussi pour nous l'occasion de vous présenter le budget 2016 de la commune, exposé dans le dernier compte-rendu du conseil municipal. Il est le reflet à la fois de la rigueur qui est la nôtre depuis plusieurs années et du dynamisme de nos investissements dont la construction du complexe omnisports est la preuve. Vous y constaterez aussi que, cette année encore, le conseil municipal a décidé que ne pas augmenter le taux communal des impôts locaux. Une ligne que nous tenons résolument au vu de la baisse constante du pouvoir d'achat qui frappe grand nombre de marssacois. Dernière preuve enfin du dynamisme de notre village : une nouvelle association et trois nouvelles entreprises se sont créées sur notre territoire. Nous leur souhaitons bon vent et bonne réussite.

Je vous souhaite un très bel été.

Bien à vous,

Anne-Marie Rosé

[sommaire]

Précision

Marssac info, journal municipal d'information

Directrice de la publication :

Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :

P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations

Création et mise en page :

P. Crépin

Tirage : 1 600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Dépot légal en cours

Votre Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi

8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Samedi matin de 8h30 à 12h

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

accueil@marssac-sur-tarn.fr

www.marssac-sur-tarn.fr

Mme Catala, assistante sociale, reçoit sur rendez-vous le mardi de 9h30 à 12h. Tél : 05 63 48 17 20

| | |
|--|-----------|
| Les travaux sur notre commune | p 3 à 5 |
| Info bus de l'été ! | p 6 |
| Bien préparer la rentrée | p 6 |
| Horaires d'été de votre Mairie | p 6 |
| Opération tranquillité vacances | p 7 |
| Marche solidaire | p 8 & 9 |
| Dispositif canicule 2016 | p 10 |
| Rugby à XIII | p 10 |
| Compte-rendu du conseil municipal | p 11 à 17 |
| La clé des champs prépare l'été | p 17 |
| Matinée propreté réussie | p 18 |
| Résultats du jeu de la fête des mères | p 19 |
| Ambiance Scandale, l'école de danse qui bouge | p 19 |
| Commémoration du 8 mai 1945 | p 20 |
| Théâtre avec «Les Planches» | p 21 |
| 2ème marché gourmand | p 21 & 22 |
| Le 26 juin, Marssac fête le cinéma | p 23 |
| Une nouvelle entreprise à Marssac | p 24 |
| Loft & Dépendances cède la place à «La Maison Gourmande» | p 24 |
| Le tennis club Marssac-Florentin-Aussac confirme ses résultats | p 25 |
| Le Wa-Jutsu s'active toujours ! | p 25 |
| Retour en images sur les Fêtes du printemps | p 26 & 27 |
| Résultats de la tombola du comité des fêtes | p 26 |
| Spectacle de l'école maternelle | p 28 |
| Envie de pratiquer du Yoga cet été à Marssac ? | p 28 |
| Une infographiste à Marssac | p 29 |
| Une association de motards se crée à Marssac | p 29 |
| Stage pleine conscience | p 30 |
| La vie de la paroisse | p 30 |
| L'ADMR communique | p 30 |
| Fin de saison au Marssac Basket Club | p 30 |
| Café concert | p 31 |
| Marssac Aventure | p 31 |
| Courrier réponse»Linky» | p 32 |
| Fête de l'école | p 33 |
| Fête de la Saint Quil les 27 et 28 août | p 34 |
| Une deuxième séance de cinéma | p 34 |
| Bibliothèque la Vieille Cantine | p 35 |
| Numéro utiles | p 35 |
| Soirée astronomie | p 36 |

.....
Vous souhaitez communiquer, vous êtes une association, une entreprise. Vous voulez annoncer un évènement, une manifestation, des résultats...

à vous !

Vous souhaitez donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

Pascal Crépin

06 80 41 20 42

pascal.crepin@wanadoo.fr

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr

LA DÉPÊCHE
DU MIDI

Paulette Cluzel, correspondante de la Dépêche pour la commune de Bernac depuis 2010, assure également le

poste de correspondante pour la commune de Marssac. Vous pouvez lui transmettre vos brèves ou vos articles et photos pour les activités ou les évènements que vous organisez et pour lesquels vous souhaitez une parution en page locale sur la Dépêche.

La Grèze - 81150 BERNAC - tél 05 63 55 22 81 - popojournal@outlook.fr

Le Tarn Libre
Le Journal du Tarn

Marssac Info

Envoyez vos articles et vos photos à
Christine Balazard : christine.balazard@wanadoo.fr

Envoyez vos articles et vos photos à Pascal Crépin :
pascal.crepin@wanadoo.fr

Les travaux sur notre commune



La rue des Trincades a fait peau neuve

Les trous de la rue ne sont plus aujourd'hui qu'un mauvais souvenir. Chaussée et places de stationnement ont été entièrement reprises en enrobé, sur une surface de plus de 3 000 m². Tous les regards ont été aussi remplacés.



L'expérience nous a prouvé qu'après travaux, une fois la chaussée refaite et devenue aussi lisse qu'une piste d'envol, les automobilistes en viennent parfois à oublier les règles de limitation de vitesse qui s'imposent à eux ! Rappelons le : la vitesse maximale autorisée en ville est de 50km/h (hors zones 30, bien sûr, signalées par panneaux).



Entretien des chaussées

L'entreprise Eurovia est intervenue sur la commune pour des opérations de points à temps en plusieurs lieux : place de la Chapelle, rue des Trois Piliers, au lotissement Beau Site et au lotissement La Source. Ces opérations ont pour objectifs de supprimer les nids de poule et de maintenir le bon état de roulement de la chaussée.

Deux nouveaux vidéo-projecteurs interactifs installés à l'école

Notre école s'ancre résolument dans l'ère du numérique avec deux nouveaux appareils qui ont été installés dans les classes de Mme Lacaze (CP/CE1) et M.Sicard (CE2/CM1), ce qui porte leur nombre à six. L'achat d'un dernier vidéoprojecteur est prévu pour 2017.



17 nouveaux arbres plantés sur l'esplanade de la Liberté

Ce sont 14 chênes verts et 3 magnolias qui ont été plantés par nos agents sur l'esplanade. Ils viennent ainsi s'ajouter aux 120 arbres déjà plantés dans le cadre de l'opération «Un enfant un arbre» organisée tous les ans par la commission cadre de vie de la municipalité.

Complexe omnisports : avancement des travaux



Six entreprises sont maintenant à l'œuvre sur le chantier. La couverture de l'entrée principale est en cours, celle de la halle de sport est terminée. Le dojo et les vestiaires sont pour leur part hors d'eau/ hors d'air. Plâtriers, électriciens, plombiers et menuisiers y sont à l'œuvre. Dans la halle de sports, les travaux d'étanchéité du toit se terminent et la pose des bardages métalliques a débuté. Fin juin les travaux de second œuvre pourront à leur tour démarrer dans cette partie du bâtiment.

Le complexe omnisports en chiffres

- une salle omnisports de 1 100 m², avec gradins, pour pratiquer le basket-ball, le volley-ball, le hand-ball, le tennis, le badminton...
- un dojo d'entraînement (180 m² de tatamis)
- 4 blocs «vestiaires/douches» pour sportifs
- 2 blocs «vestiaires/douches» pour arbitres
- 3 sanitaires communs
- un hall d'accueil avec billetterie
- un parking de 72 places





Désherbage manuel

Zéro phyto oblige, il n'est plus possible pour la commune d'employer des désherbants chimiques sur les trottoirs et les voiries. La municipalité a fait appel à l'association Tarn Environnement Solidaire qui a mobilisé quatre personnes pendant trois jours pour effectuer un désherbage manuel rue des Peyragues, au Clos provençal et au Lavoir de la rue du Nord.



Fleurissement d'été

318 : c'est le nombre de tapis de fleurs que nos agents des espaces verts ont mis en place pour fleurir les massifs autour de la mairie, de l'église, place du Barry et au rond point des trincades. Ici bégonias, sauges et gaillardes offriront bientôt une belle symphonie de blanc, rose, jaune et bleu. Tandis que le rouge dominera dans les jardinières suspendues qui seront installées bientôt rue de Florentin.

Remplacement du parafoudre de l'église

Le parafoudre situé sur le clocher de l'église n'est plus aux normes et son remplacement s'imposait. Le chantier a été confié à l'entreprise Bodet, spécialiste en ce domaine. Les travaux préparatoires sont quasi terminés. Il reste encore à réparer la toiture de la tête du clocher avant d'installer le parafoudre lui-même.



Curage des fossés communaux

La commune compte 8 680 m de fossés le long des routes communales. Leur curage fait l'objet d'une programmation sur trois ans. En mai ce sont près de 3 000 m qui ont été ainsi curés par l'entreprise Azam, le long du chemin de Lavergne, impasse des Parets, impasse de la Tancade et route de Rouffiac. La campagne de curage continuera en 2017 et 2018 pour les fossés restants.

Horaires d'été de la mairie



La mairie sera fermée le samedi matin à partir du 16 juillet jusqu'au 13 août inclus. Les horaires des autres jours restent inchangés.

Bonnes vacances à tous.



Vroum,
Bruuu, Pouêt,
Hiiii, Grrr...

Chuuuut !

Les travaux bruyants sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 20h

Le samedi

de 9h à 12h et de 15h à 20h

Le dimanche et jours fériés

de 10h à 12h

Info bus de l'été !



Le service des bus de l'agglomération est maintenu, selon les horaires habituels, **jusqu'au début des vacances scolaires. Le relais sera pris par le service d'été qui sera assuré jusqu'à la rentrée** par le transport à la demande (TAD). Les

horaires du TAD seront disponibles en mairie et sur le site de l'agglomération fin juin.

Pensez-y : les cartes «Pastel» sont rechargeables au tabac presse Legrand de Marssac.



Bien préparer la rentrée de septembre

Cantine et garderie municipale : remettre le dossier d'inscription en août, dans les délais !

Le dossier d'inscription est remis en fin d'année scolaire dans tous les cartables des enfants de maternelle et de primaire de l'école. Il peut être aussi retiré à la mairie. N'oubliez pas de le remplir et de **le transmettre à la mairie pour le 16 août au plus tard.**

Pour rappel : le service restauration scolaire accueille les enfants à partir de 3 ans uniquement (réglementation PMI). Il fonctionne le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 11h30 à 13h30. La garderie municipale gratuite fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 12h et le mercredi de 11h30 à 12h30.

Inscription des enfants aux activités proposées par les associations de Marssac : remplir un dossier de demande d'aide financière auprès du CCAS de la mairie.

Les activités proposées sont nombreuses à Marssac, judo, basket, foot, rugby, musique, danse et bien d'autres encore... Pour connaître toutes les associations vous pouvez consulter le site de la mairie, onglet associations, ou retirer leur liste en mairie. L'aide financière du CCAS peut vous aider à diminuer les coûts d'inscription. Cette aide est soumise à critères de revenus. Les dossiers de demande sont à retirer à la mairie avant fin septembre.

Attention : seules les demandes concernant les inscriptions dans les associations de Marssac sont prises en compte.

Accueil mairie : 05 63 55 40 47
accueil@marssac-sur-tarn.fr
www.marssac-sur-tarn

Elue référente : madame Lydie Picaronie, adjointe aux affaires scolaires et sociales reçoit les familles sur rendez-vous.

Je quitte mon domicile



Opération

« Tranquillité vacances, tranquillité absence... »

Les périodes de vacances, les absences de longue durée représentent des périodes propices aux cambriolages. Vous pourrez signaler toute longue absence à votre brigade de gendarmerie ou votre commissariat pour inclure votre domicile dans les rondes de leurs services.

COMMENT AVISER LA BRIGADE DE GENDARMERIE OU LE COMMISSARIAT LE PLUS PROCHE ?

Remettez le coupon ci-dessous à votre brigade de gendarmerie ou votre commissariat de police.

Si vous ne pouvez vous y rendre vous pouvez :

- le transmettre par courrier,
- ou communiquer par téléphone les renseignements nécessaires au numéro indiqué ci-dessous : 05 63 49 50 00 (gendarmerie d'Albi)

Les résidences signalées feront l'objet d'un passage particulier au cours des surveillances quotidiennes, **de jour comme de nuit**. Ceux-ci ne sont pas chargés de relever votre courrier ou de nourrir vos animaux domestiques.



QUELQUES CONSEILS DE PRÉVENTION...

- **Signalez votre maison sans surveillance.** Signaler votre départ à vos voisins pour qu'ils s'alarment de toute présence ou mouvement suspect aux abords de votre résidence.
- **Vérifiez bien la fermeture de toutes les issues et renforcez-les au besoin** (barres, verrous). Une porte blindée ou munie d'une serrure multi-points avec armature métallique anti-pied de biche, constitue une dissuasion non négligeable.
- Confiez à des voisins ou à des proches le soin de « faire vivre » votre domicile pendant votre absence : ouvrir et fermer les volets, allumer les lumières, vider votre boîte aux lettres régulièrement, etc...
- Contactez votre opérateur téléphonique pour faire renvoyer pendant toute la durée de votre absence les appels de votre téléphone fixe vers votre portable.
- **Un système d'alarme** est un moyen de protection supplémentaire très efficace s'il est choisi et installé avec soin.



- **Attention aux faux professionnels** (faux plombiers, faux agents EDF, faux agents de société de sécurité, etc...) qui profitent d'une visite à votre domicile pour procéder à un repérage des lieux en vue d'un cambriolage. Exigez toujours la présentation d'une carte professionnelle et avisez la gendarmerie ou la police en cas de doute.
- **Notez la marque, le type et le numéro de série de vos appareils hi-fi, photographiez vos meubles, biens et bijoux de valeur.** En cas de vol, le remboursement par les assurances s'en trouvera ainsi facilité et les enquêteurs disposeront d'un signalement précis qui leur permettra d'identifier et/ou de restituer vos biens, s'ils sont retrouvés

A TRANSMETTRE À LA GENDARMERIE OU A LA POLICE AVANT VOTRE DÉPART

Nom : Prénom

Adresse et téléphone du domicile à surveiller :

Téléphone du propriétaire durant l'absence :

Période d'absence du auinclus.

Cachet de service

Nom, prénom, téléphone de la personne habilitée à visiter les lieux (relevé de courrier, arrosage des fleurs, etc...) ou à prévenir en cas de problème :

Conseil municipal Jeunes : ils ont mis leurs baskets pour battre la maladie

Plus d'une soixantaine de personnes a répondu à l'appel des élus du CMJ pour participer à la marche solidaire organisée en soutien à ELA, association de lutte contre la leucodystrophie.

La météo, bien capricieuse ces temps-ci, s'était elle aussi mise de la partie. Et c'est sous un beau soleil que le top départ a été donné. En poussette, en tricycle bébé ou en baskets, tout le monde s'est élancé avec bonne humeur sur le parcours préparé par les jeunes élus avec l'aide de William, leur animateur, de Monsieur Mallol, président de l'association Rives du Tarn Running, Lydie Picaronie et Dominique Ferrière. Un parcours bien calibré et qui a été avalé sans difficulté en 1h30 par tous les participants. De retour à la mairie, boissons fraîches, gâteaux et bonbons ont récompensé leurs efforts.

Une auberge espagnole entre élus du CMJ, enfants, parents et élus a clôturé la matinée. Chacun avait préparé quelque chose et tout a été apprécié. Nous avons trouvé là une belle



dynamique de groupe, d'échanges et de partage.

Au moment de faire le bilan de l'opération, le sourire était sur toutes les lèvres : 420 euros ont été recueillis. Cette somme sera intégralement reversée à l'association ELA.

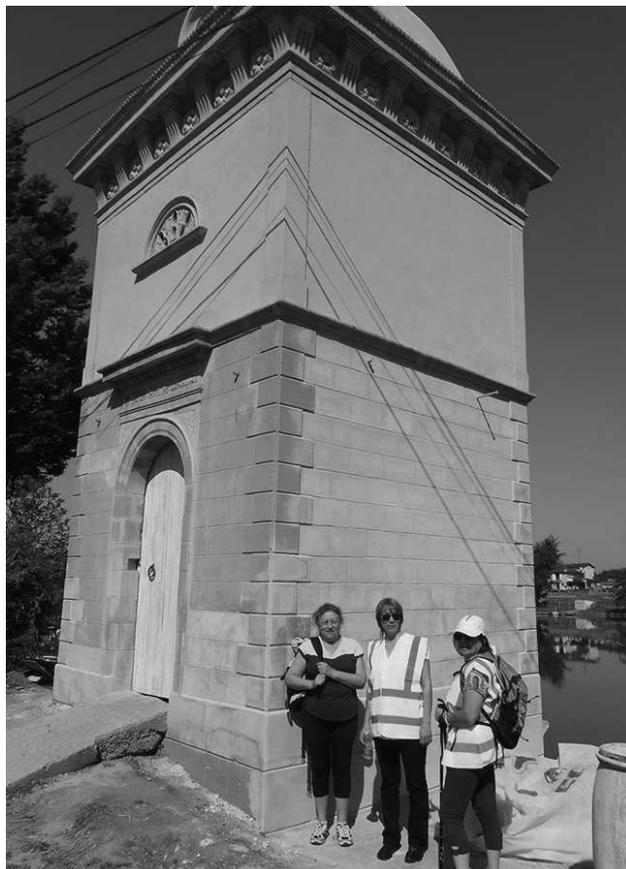
Un grand bravo à Lucia, Clélia, Mona, Violaine, Adam, Elna, Ewan et Paul membres du CMJ.



Un grand merci à l'association Rives du Tarn Running pour son aide dans l'organisation de l'opération et la présence de plusieurs de ses membres ce samedi matin.

Un grand merci à ceux qui ont participé à la marche.

Un grand merci à tous les donateurs.



Un grand merci aussi à Mathis Jaulhac, jeune étudiant de 20 ans, qui a répondu très favorablement et spontanément à la demande des élus du CMJ pour la réalisation de la belle affiche de l'opération.

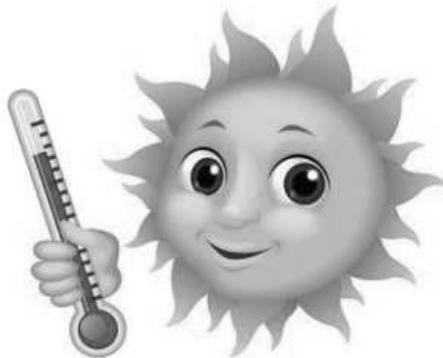


Dispositif canicule 2016

Plan canicule : mise à jour du registre des personnes à risque

L'été approche et avec lui les risques, toujours possibles, de fortes chaleurs ! Comme chaque année depuis 2004, le Plan National Canicule prévoit, au niveau communal, de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires en recueillant sur un fichier, les éléments relatifs à l'identité des personnes âgées de plus de 65 ans et des personnes adultes handicapées, isolées et vulnérables, vivant à domicile et n'ayant pas d'entourage proche (famille, voisins...).

Du 1^{er} juin au 31 août, le CCAS de la Mairie de Marssac sur Tarn a donc pour mission de recenser sur le territoire de la commune ces personnes qui en font la demande. Elle dispose pour cela d'un registre nominatif ouvert depuis 2005.



Pour être opérationnel et avoir toute son utilité en cas de canicule, il est nécessaire de procéder à sa mise à jour régulière.

Afin de réaliser cette actualisation, qu'il s'agisse d'une première inscription ou d'un changement de situation (adresse par exemple) nous invitons tous les Marssacois qui le désirent à prendre contact avec la Mairie : CCAS 05 63 55 07 48

Ainsi, en cas d'alerte liée à de fortes chaleurs, nos services pourront vous contacter prioritairement, afin de vérifier vos besoins d'aide, vous rappeler les recommandations et conseils de prévention et intervenir en cas d'urgence.

Un numéro vert national «canicule info service» est mis à la disposition du public jusqu'au 31 août prochain : 0 800 06.66.66

Belle fin de saison pour Marssac Rugby XIII

Le 21 mai dernier, lors de la finale Elite 1 du championnat de France, Marssac Rugby XIII a participé au grand tournoi national organisé par la Fédération Française de Rugby à XIII sur le site de l'école des mines à Albi. Les petits Marssacois se sont distingués en battant la grande école de Carcassonne notamment. Les pupilles et premiers pas, quant à eux, sont sortis invaincus sur ce tournoi. Lors de la finale de l'après midi nos enfants ont défilé à la mi-temps du match.

Le Comité du Tarn avait également organisé une exposition avec tous les clubs du Tarn qui avaient réalisé de magnifiques stands sous le grand chapiteau du stadium. Très belle journée.

Le 28 mai, les marssacois ont participé aux finales départementales. Carcassonne qui était invité par le comité du Tarn a subi à nouveau les foudres de nos poussins qui ont gagné tous leurs matchs. Une belle coupe et de belles médailles ont récompensé tous leurs efforts. Très belle prestation également de nos petits qui ont démontré une

nouvelle fois leurs qualités et ont fait honneur aux couleurs du club.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre tous les samedis du mois de Juin au stade de St Maury de 10h à 12h.

Encadrés par des éducateurs diplômés, tous les enfants de 4 à 12 ans (filles ou garçons) pourront venir découvrir le rugby à XIII et participer aux entraînements.



Vous êtes à la recherche d'une activité ludique pour vos enfants la saison prochaine, alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre, le meilleur accueil vous sera réservé.

Contact
06 69 56 50 17

**- CONSEIL MUNICIPAL n°16/01 -
Compte-rendu de séance
Du Mercredi 23 mars 2016**

Ouverture de séance à 20h00

L'an deux mille seize et le vingt-trois mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire.
Myriam DELARUE, Dominique FERRIERE, Joël LOUP, Thierry MALLÉ, Lydie PICARONIE, Adjointes.
Fanny BOULZE, Christelle CARRIERE, Jean-Pierre CASSAGNES, Jacqueline DEÏDE-ROBERT, Bruno DORÉ, Michel GASC, Jean GUILHEM, Pascal PECHARMAN, Anne PIEROT, Gilbert ROCHE, Thierry STEFANON, Christelle SUAU, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :
Jean-Pierre PUJOL représenté par Jean-Pierre CASSAGNES
Pascal CRÉPIN représenté par Thierry MALLÉ
Morgane DESMAZES représentée par Lydie PICARONIE
Aline GARTNER représentée par Anne PIEROT

Absente excusée : Elise FARGIER

Secrétaire de séance : Lydie PICARONIE

Approbation du compte-rendu de la séance du 23 novembre 2015

Le compte-rendu de la séance du 23 novembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Finances

1. Compte administratif 2015
2. Compte de Gestion
3. Affectation du résultat
4. Vote du taux d'imposition 2016 (Taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti)
5. Budget primitif 2016
6. Vente d'une parcelle de terre dans le cimetière St Orens

Personnel

7. Contrat animateur Conseil Municipal Jeune
8. Avancement de grade
9. Augmentation du nombre d'heures d'un poste d'ATSEM
10. Centre de gestion : consultation du centre de gestion pour l'établissement d'un contrat d'assurances

Marchés publics

11. Avenant n° 1 au marché du complexe omnisports
12. Marché du gaz et de l'électricité

Urbanisme

13. Dénomination de rue
14. Conventions de servitude avec ERDF

Questions diverses

1 – COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Présenté par Monsieur Joël LOUP, Adjoint en charge de l'administration générale et des finances

DELIBERATION

Monsieur Joël LOUP, Adjoint délégué aux finances, rappelle que la commission finances a procédé à l'étude du compte administratif 2015 le 10 février dernier.

Il soumet à l'approbation du conseil municipal le compte administratif du budget général pour l'exercice 2015 :

Section de fonctionnement :

| | |
|--|----------------|
| Les dépenses s'élèvent à | 1 520 095.14 € |
| Les recettes s'élèvent à | 1 973 415.27 € |
| Excédent de fonctionnement de l'exercice | 453 320.13 € |
| Excédent antérieur reporté | 827 334.16 € |
| Excédent cumulé | 1 280 654.29 € |

Section d'investissement :

| | |
|---|----------------|
| Les dépenses s'élèvent à | 978 652.92 € |
| Les recettes s'élèvent à | 1 222 906.90 € |
| Excédent d'investissement de l'exercice | 244 253.98 € |
| Déficit antérieur reporté | 164 839.88 € |
| Excédent d'investissement cumulé | 79 414.10 € |

Madame le Maire, conformément à la loi, quitte la séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte administratif,

- 2 abstentions
- 19 voix pour

2 – COMPTE DE GESTION 2015

Présenté par Monsieur Joël LOUP, Adjoint en charge de l'administration générale et des finances

Monsieur Joël LOUP, adjoint délégué aux finances, soumet à l'approbation du conseil municipal le compte de gestion 2015 du budget général de la Commune de Marssac sur Tarn présenté par le Trésorier d'Albi Ville et Périphérie qui reprend dans ses écritures tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures pour 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité ;

- APPROUVE le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2015. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

3 – AFFECTATION DU RESULTAT 2015

Fonctionnement

| | |
|--|----------------|
| Recettes de l'exercice | 1 973 415.27 € |
| Dépenses de l'exercice | 1 520 095.14 € |
| Excédent de fonctionnement de l'exercice | 453 320.13 € |
| Excédents antérieurs reportés | 827 334.16 € |
| Excédent de fonctionnement cumulé | 1 280 654.29 € |

Investissement

| | |
|---|----------------|
| Recettes de l'exercice | 1 222 906.90 € |
| Dépenses de l'exercice | 978 652.92 € |
| Excédent d'investissement de l'exercice | 244 253.98 € |
| Déficit antérieur reporté | 164 839.88 € |
| Excédent d'investissement cumulé | 79 414.10 € |
| RAR en recettes | 230 000.00 € |
| RAR en dépenses | 685 955.58 € |
| Solde des RAR | 455 955.58 € |
| Excédent d'investissement cumulé | 79 414.10 € |
| Soldes des RAR | 455 955.58 € |
| Besoin de financement | 376 541.48 € |

Affectation du résultat

| | |
|------------------------------------|----------------|
| Excédent de fonctionnement cumulé | 1 280 654.29 € |
| Besoin de financement | 376 541.48 € |
| Affectation en investissement | 376 541.48 € |
| Excédent de fonctionnement reporté | 904 112.81 € |

Le Conseil Municipal, avec 2 abstentions et 19 voix pour

- APPROUVE l'affectation des résultats ci-dessus.

4 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2016

Présenté par Monsieur Joël LOUP, Adjoint en charge de l'administration générale et des finances

Monsieur Joël LOUP Adjoint délégué aux finances, rappelle que les taux d'imposition communaux pour l'année 2015 s'établissaient de la manière suivante :

| | |
|---|---------|
| Taxe d'habitation | 8,79 % |
| Taxe foncière sur les propriétés bâties | 20.98 % |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 70.05 % |

Ces taux n'ont pas été modifiés depuis 2011. Il propose qu'ils soient maintenus au même niveau pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- FIXE les taux communaux d'imposition pour l'année 2016 au même niveau que pour l'année 2015, à savoir

| | |
|---|---------|
| Taxe d'habitation | 8,79 % |
| Taxe foncière sur les propriétés bâties | 20.98 % |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 70.05 % |

5 – BUDGET PRIMITIF 2016

Présenté par Joël LOUP, Adjoint en charge de l'administration générale et des finances

Monsieur Joël LOUP, Adjoint délégué aux finances, rappelle que la commission « Finances » a étudié la proposition de budget primitif le 7 mars dernier. Tous les détails du budget ont été envoyés au conseil municipal le 18 mars 2016.

Le projet de budget primitif 2016 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

| | |
|-----------------------------|----------------|
| Section de fonctionnement : | 2 676 055.63 € |
| Section d'investissement : | 2 992 175.08 € |

Dépenses de Fonctionnement

| Libellé | Prévisions |
|--|----------------|
| Charges à caractère général | 552 250.00 € |
| Charges de personnel | 764 800.00 € |
| Autres charges gestion courante | 336 000.00 € |
| Total charges de gestion des services | 1 653 050.00 € |
| Charges financières | 54 141.13 € |
| Charges exceptionnelles | 4 500.00 € |
| Dépenses imprévues | 50 000.00 € |
| Total dépenses réelles | 1 761 691.13 € |
| Virement à la section d'investissement | 905 564.50 € |
| Opérations d'ordre (amortissements) | 8 800.00 € |
| Total Dépenses de Fonctionnement | 2 676 055.63 € |

Recettes de Fonctionnement

| Libellé | Inscriptions |
|---|----------------|
| Atténuation de charges | 5 000.00 € |
| Produits des services | 132 500.00 € |
| Impôts et taxes | 1 235 690.00 € |
| Dotations, Participations | 319 372.00 € |
| Autres produits | 1 000.00 € |
| Produits financiers | 13 562.00 € |
| Produits exceptionnels | 4 818.82 € |
| Sous Total | 1 711 942.82 € |
| Opérations d'ordre (travaux en régie) | 60 000.00 € |
| Excédent de fonctionnement reporté (111) | 904 112.81 € |
| Total Recettes de Fonctionnement cumulées | 2 676 055.63 € |

| Dépenses d'Investissement | | | |
|--|--|---------------------|-----------------------|
| N° Op | Libellé | RAR 2015 | Nouveaux Crédits |
| | opérations | | |
| 539 | Complexe omnisports | 652 955.58 € | 1 572 719.50 € |
| 597 | Espaces publics 2014 | 3 000.00 € | |
| 606 | Informatique 2015 | 1 500.00 € | |
| 607 | Travaux aux écoles 2015 | 1 000.00 € | |
| 608 | Travaux de bâtiments 2015 | 2 500.00 € | |
| 610 | Ateliers | 1 000.00 € | |
| 611 | Eglise/cimetières | 24 000.00 € | 30 000.00 € |
| 615 | Accessibilité ERP-IOP | | 40 000.00 € |
| 616 | Matériel complexe omnisports | | 68 000.00 € |
| 617 | Informatique 2016 | | 10 000.00 € |
| 618 | Bâtiments communaux 2016 | | 67 500.00 € |
| 619 | Travaux aux écoles 2016 | | 40 500.00 € |
| 620 | Ateliers 2016 | | 4 000.00 € |
| 621 | Matériel divers 2016 | | 12 000.00 € |
| 622 | Stade Désiré Gach 2016 | | 40 000.00 € |
| 623 | Stade Saint Maury 2016 | | 5 500.00 € |
| 624 | Espaces publics 2016 | | 45 000.00 € |
| 625 | Protection berges | | 35 000.00 € |
| 626 | Etudes aménagement urbain | | 30 000.00 € |
| | Total opérations | 685 955.58 € | 2 000 219.50 € |
| 16 | Capital d'emprunts | | 196 000.00 € |
| 020 | Dépenses imprévues d'investissement | | 50 000.00 € |
| 040 | Opérations d'ordre | | 60 000.00 € |
| 041 | Opérations patrimoniales | | |
| 001 | Déficit d'investissement reporté | | |
| | Total Dépenses d'investissement | 685 955.58 € | 2 306 219.50 € |
| Total général Dépenses d'Investissement | | | 2 992 175.08 € |

| Recettes d'Investissement | | | |
|--|--|---------------------|-----------------------|
| Chap. | Libellé de l'opération | RAR 2015 | Nouveaux Crédits |
| 13 | Subventions | 230 000.00 € | 540 000.00 € |
| 16 | Emprunt | | 700 000.00 € |
| 10 | Dotations | 0.00 € | 496 541.48 € |
| 27 | Dettes récupérables | | 31 855.00 € |
| | Sous Total | | 1 767 396.48 € |
| 021 | virement de la section de fonctionnement | | 905 564.50 € |
| 040 | Opérations d'ordre (amortissements) | | 8 800.00 € |
| 001 | Excédent d'investissement reporté | | 79 414.10 € |
| | Total Recettes Investissement | 230 000.00 € | 2 762 175.08 € |
| Total général Recettes d'Investissement | | | 2 992 175.08 € |

Amortissement des immobilisations

Monsieur Joël LOUP rappelle qu'en 2015, la commune a cédé gratuitement le terrain sur lequel le SIVU a construit la maison de l'enfance, pour une valeur estimée de 68 900 €. Cette cession est considérée comme une subvention d'équipement qu'il convient d'amortir. Il propose d'amortir cet équipement sur une durée de 10 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le budget primitif,

- 7 abstentions et 15 voix pour

Subventions aux associations 2016

Suite aux travaux du groupe de travail «Subventions», Madame Myriam DELARUE, Adjointe déléguée en charge des Associations, propose au Conseil Municipal de voter le montant des subventions accordées aux associations pour l'année 2016.

Elle précise que le groupe de travail est constitué uniquement de personnes qui n'ont aucun intérêt dans les associations.

Au moment du vote du Conseil Municipal, les élus intéressés directement ou indirectement se sont retirés du vote. A l'unanimité des votants, le résultat du vote est défini comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Associations

Subv allouées

| | |
|--|------------|
| ADMR (aide à domicile en milieu rural) | 1 200.00 € |
| ARA - (Atelier Rencontre Artiste) | 160.00 € |
| Association Marssac Ensemble | 200.00 € |
| Autan pour soi | 240.00 € |
| Cheyen Country | 400.00 € |
| Comité des fêtes de Marssac | 2 600.00 € |
| Comité FNACA | 350.00 € |
| Dojo Marssacois (judo) | 500.00 € |
| Familles rurales de marssac (loisirs créatifs) | 350.00 € |
| Football Club Marssac Senouillac | 5 400.00 € |
| Gymnastique volontaire | 500.00 € |
| La boule marssacoise | 350.00 € |
| La Vieille cantine (médiathèque associative) | 400.00 € |
| Les Amis de l'Ecole | 350.00 € |
| Les Amis des cartes | 160.00 € |
| Les Planches (Théâtre) | 200.00 € |
| les Rives du Tarn Running (course à pied) | 500.00 € |
| Marssac Athlétic Rugby Club (Rugby XV) | 800.00 € |
| Marssac Aventures | 500.00 € |
| Marssac Basket Club | 200.00 € |
| Marssac Rugby XIII | 350.00 € |
| Marssac Volley club | 350.00 € |
| Mélodie'nsol (Chorale) | 200.00 € |
| Micro média informatique | 200.00 € |
| Pleine Conscience de Soi | 150.00 € |
| Scrabble Marssacois | 200.00 € |
| Temps danse | 500.00 € |
| MFA Tennis club | 250.00 € |
| Wa-jutsu club Marssac | 200.00 € |

Total 17 760.00 €

CLE DES CHAMPS

80 000.00 €

6 – ACQUISITION DU POURTOUR D'UNE CONCESSION AU CIMETIERE SAINT ORENS

Présenté par Madame le Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les articles L 2213-7, L 2213-8 et L 2213-9 du Code Général des Collectivités Territoriales : relatifs à la police des funérailles et des cimetières par le Maire ;
Vu le règlement municipal des cimetières de la commune de Marssac sur Tarn et la délibération du Conseil Municipal, tous deux en date du 9 Juin 1998 ;
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 30/11/2006, instaurant les tarifs applicables à la vente des concessions à compter du 1/1/2007 ;

Considérant la demande de la famille FABRE/ALVERNHE, concernant la concession familiale de leurs parents décédés, sise au cimetière St Orens du centre du village et acquise le 16/02/1966 par M. FABRE Louis Pierre époux MAZEL, d'acheter le

pourtour de ladite concession afin d'agrandir celle-ci et de l'aligner par rapport aux concessions voisines ;
Considérant les deux engagements écrits de chaque ayant-droit pour le règlement de leur part respective ;

Entendu le présent exposé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE, à titre exceptionnel, l'acquisition du pourtour de la concession n° E 216 sise au cimetière Saint Orens, aux ayants-droits de la famille FABRE/ALVERNHE, pour une superficie de 1.78 m², correspondant aux dimensions des concessions actuelles (3,78 m²). Cet agrandissement permettra aussi d'aligner la concession aux concessions voisines.

- DECIDE d'appliquer le tarif des concessions en vigueur au 01/01/2007 comme suit :
. le tarif actuel d'une concession à perpétuité de 3.78 m² est de 750.00 €, soit 198.41 € le m²,
. le tarif pour 1.78 m² de ladite concession est donc de 353.17 € ;

- AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents liés à la mise en œuvre de cette procédure.

7 – CONTRAT ANIMATEUR CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Présenté par Madame Lydie PICARONIE, adjoint en charge des affaires scolaires

Madame Lydie PICARONIE, Adjointe en charge des affaires sociales, rappelle que chaque année, depuis 2009, le conseil municipal autorise le recrutement d'un vacataire pour l'animation du Conseil Municipal Jeunes. Ce recrutement a été autorisé sur une durée maximale de 50 h en 2009 (50 h réellement faites et réalisées), 75 heures en 2010 (58 h réellement faites et rémunérées), 50 h en 2011 (32 h réellement faites et rémunérées), 50h en 2012 (44 h réellement faites et rémunérées), 50 h en 2013 (45 h réellement faites et rémunérées), 50 h en 2014 (36 heures réellement faites et rémunérées) et 50 h en 2015 (36 heures réellement faites et rémunérées).

Elle précise que le planning prévisionnel d'animation pour l'année 2016 fait apparaître un besoin de 50 heures maximum d'accompagnement pour les jeunes élus du Conseil Municipal.
Elle propose en conséquence le renouvellement du contrat de vacation pour l'année 2016 à hauteur de 50 heures.

L'animateur sera rétribué sur la base d'un emploi d'Adjoint d'Animation de 2ème classe, échelle 3.
Il produira un relevé justificatif des heures travaillées par trimestre.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unani-

mité :

- AUTORISE, Madame le Maire à signer un contrat de vacation entre la commune et l'animateur du Conseil Municipal Jeunes, pour un maximum de 50 heures sur l'année 2016.

8 – AVANCEMENT DE GRADE

Présenté par Monsieur Joël LOUP, Adjoint en charge de l'administration générale et des finances

Considérant le tableau des agents promouvables établie par le centre de gestion et le ratio d'avancement de grade voté par le Conseil Municipal le 21 novembre 2008.

Après avis du groupe de travail «Ressources Humaines» réuni le 2 février 2016,
Le Conseil Municipal avec 1 abstention et 21 voix pour ;

-DECIDE de modifier, à compter du 1^{er} janvier 2016 le tableau des effectifs comme suit :

| Ancien | Nombre de postes | Nouveau | Nombre de poste |
|--|------------------|--|-----------------|
| Agent spécialisé des écoles maternelles de 1 ^{ère} classe | 2 | Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles | 2 |
| Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe | 2 | Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe | 2 |

9 – AUGMENTATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DU TRAVAIL D'UN POSTE D'ATSEM

Présenté par Monsieur Joël LOUP, Adjoint en charge de l'administration générale et des finances

Monsieur Joël LOUP expose à l'assemblée que depuis la mise en place des nouvelles activités périscolaires (septembre 2014), l'une des agents occupant un poste d'ATSEM à temps non complet effectue des heures complémentaires. Le groupe de travail « Ressources Humaines » propose l'augmentation de la durée hebdomadaire du temps de travail de cet agent pour le porter à 35 h.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter la durée hebdomadaire du travail d'un poste d'ATSEM initialement de 26h. Il décide de fixer ce temps de travail à 35 heures hebdomadaires.

Le temps de travail de ce poste étant actuellement fixé à 26 heures hebdomadaires et l'augmentation étant supérieure à 10 % le Comité Technique auprès du Centre de Gestion du Tarn a été consulté, il a donné un avis favorable le 25/02/2016. La nouvelle durée hebdomadaire de temps de travail de cet agent entrera donc en vigueur au 1^{er}/04/2016.

10 – PARTICIPATION DE LA COMMUNE A LA CONSULTATION ORGANISEE PAR LE CENTRE DE GESTION POUR LA CONCLUSION D'UN CONTRAT COUVRANT LES RISQUES FINANCIERS ENCOURUS PAR LES COLLECTIVITES EN VERTU DE LEURS OBLIGATIONS A L'EGARD DE LEUR PERSONNEL – 01/01/2017 AU 21/12/2020

Madame le Maire expose à l'assemblée

- que la commune souhaite souscrire un contrat d'assurance garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant ses obligations à l'égard de son personnel en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité, et d'accidents ou de maladies imputables ou non au service, car notre contrat arrive à terme le 31 décembre 2016.
- Que le centre de gestion peut souscrire un contrat d'assurance groupe ouvert à adhésion facultative en mutualisant les risques, en vertu de l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Que le centre de gestion peut, à cette occasion, organiser une vaste consultation qui offrira à la commune une connaissance éclairée de l'offre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré ;
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 25 et 26

Vu le décret n° 86-552 du 14 mars 1986, pris pour l'application du deuxième alinéa de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les Centres de gestion pour les collectivités locales et les établissements territoriaux ;
Vu les articles L 140-1 et suivants du Code des assurances ;
Vu le Code des marchés publics et notamment son article 35 ;

DECIDE à l'unanimité ;

Article 1^{er} : La commune souhaite pouvoir adhérer, le cas échéant au «contrat groupe ouvert à adhésion facultative» que le centre de gestion se propose de souscrire pour une prise d'effet au 1^{er} janvier 2017, pour une durée de 4 ans. La commune charge le centre de gestion du Tarn de négocier la conclusion de ce contrat.

La commune se réserve expressément la faculté de ne pas adhérer au contrat groupe sans devoir en aucune manière justifier sa décision.

Article 2 : La commune précise que le contrat devra garantir tout ou partie des risques financiers encourus par les collectivités intéressées en vertu de leurs obligations à l'égard du personnel affilié tant à la CNRACL qu'à l'IRCANTEC dans les conditions suivantes :

- Agents affiliés à la CNRACL :
- Décès, accidents de service, maladie ordinaire,

longue maladie, longue durée, maternité, paternité, invalidité, accidents ou maladies imputables ou non au service.

- Agents non affiliés à la CNRACL :

Accidents du travail, maladie ordinaire, grave maladie, maternité, paternité, invalidité, accidents ou maladies imputables ou non au service.

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs devront pouvoir proposer une ou plusieurs formules.

Article 3 : La commune souhaite disposer des résultats de la consultation du marché qui précèdera la souscription du contrat groupe.

Article 4 : La commune autorise Madame le Maire à transmettre au centre de gestion les fiches statistiques relatives à la sinistralité de la commune en ce qui concerne l'absentéisme de son personnel pour les quatre dernières années (2012 à 2015).

11 – MARCHÉ COMPLEXE OMNISPORTS – AVENANT N°1

Présenté par Monsieur Thierry MALLÉ, Adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme

Cet avenant concerne le lot n° 2 : Fondations spéciales. Il était prévu de mettre en place des pieux sur toute la surface du futur bâtiment. Le sous-sol ne présentant pas partout les garanties nécessaires, il a fallu modifier la technique initiale et installer des micropieux en lieu et place des pieux prévus sur une zone définie. Cette modification entraîne un surcoût de 6 076 € HT.

Vu le Code des marchés publics ;

Vu le Marché en date du 08 juillet 2015 relatif à «LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE OMNISPORTS» passé sous forme de procédure adaptée.

Vu le projet d'avenant relatif à la modification d'une prestation, sur le lot n° 2 : Fondations spéciales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la modification des travaux.

- APPROUVE le projet d'avenant en plus-value au marché du 8 juillet 2015 tel que figurant au tableau ci-dessous :

Désignation et N° du lot

| | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| | N° 2 – Fondations spéciales |
| Montant marché initial H.T. | 113 000.00 € |
| Montant avenant H.T. | 6 076.00 € |
| Nouveau montant marché H.T. | 119 076.00 € |

-DIT que Madame le Maire est autorisée à signer ledit avenant et toutes pièces s'y rapportant.

Ampliation de la présente délibération sera adressée au représentant de l'État pour contrôle de légalité et au comptable.

12 – ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES INITIE PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DU DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (SIEDA), LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU CANTAL (SDEC), LA FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ELECTRIFICATION ET D'ENERGIE DE LA CORREZE (FDEE 19), LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU GERS (SDEG), LA FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIES DU LOT (FDEL), LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION ET D'EQUIPEMENT DE LA LOZERE (SDEE) ET LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU TARN (SDET) POUR L'ACHAT DE GAZ NATUREL ET D'ELECTRICITE ET DE SERVICES EN MATIERE D'EFFICACITE ENERGIQUE

Le conseil municipal,

Vu le Code de l'Energie et notamment ses articles L.445-4 et L.337-9,

Vu le Code des marchés publics,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la convention constitutive jointe en annexe,

Considérant que la commune de Marssac-sur-Tarn a des besoins en matière :

- D'acheminement et de fourniture d'électricité,
- De services d'efficacité énergétique,

Considérant que le Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron (SIEDA), le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal (SDEC), la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE 19), le Syndicat Départemental d'Energies du Gers (SDEG), la Fédération Départementale d'Energies du Lot (FDEL), le Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement de la Lozère (SDEE) et le Syndicat Départemental d'Energies du Tarn (SDET) ont constitué un groupement de commandes d'achat d'énergies et de services d'efficacité énergétique dont le SDET (Syndicat Départemental d'Energies du Tarn) est le coordonnateur,

Considérant que le SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron), le SDEC (Syndicat Départemental d'Energies du Cantal), la FDEE 19 (Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze), le SDEG (Syndicat Départemental d'Energies du Gers, la FDEL (Fédération Départementale d'Energies du Lot), le SDEE (Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement de la Lozère), et le SDET (Syndicat Départemental d'Energies du Tarn), en leur qualité de membres pilotes dudit groupement, seront les interlocuteurs privilégiés des membres du groupement situés sur leurs territoires respectifs,

Considérant que la commune de Marssac-sur-Tarn, au regard de ses propres besoins, a un intérêt à adhérer à ce groupement de commandes,

Etant précisé que la commune sera systématiquement amenée à confirmer sa participation à l'occasion du lancement de chaque marché d'achat de gaz

naturel et/ou d'électricité pour ses différents points de livraison d'énergie.

Au vu de ces éléments et sur proposition de Madame le maire, le conseil municipal ;

-DECIDE de l'adhésion de la commune de Marssac sur Tarn au groupement de commandes précité pour :

- o L'acheminement et la fourniture d'électricité,
- o La fourniture de services d'efficacité énergétique qui y seront associés.

- APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes jointe en annexe à la présente délibération, cette décision valant signature de la convention constitutive par Madame le maire pour le compte de la commune dès notification de la présente délibération au membre pilote du département,

- PREND acte que le Syndicat demeure l'interlocuteur privilégié de la commune pour la préparation et l'exécution des marchés relatifs au dit groupement d'achat,

- AUTORISE le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Marssac-sur-Tarn, et ce sans distinction de procédures,

- AUTORISE Madame le maire à valider les sites de consommation engagés pour chaque marché ultérieur,

-AUTORISE Madame le maire à signer les contrats de fourniture d'énergie avec les prestataires retenus par le groupement de commandes,

- S'ENGAGE à régler les sommes dues aux titulaires des marchés de fourniture d'énergie retenus par le groupement de commandes et à les inscrire préalablement à son budget,

- HABILITE le coordonnateur à solliciter, en tant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux de distribution de gaz naturel et d'électricité ainsi que des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives aux différents points de livraison de Marssac-sur-Tarn.

13 – DENOMINATION DE RUE

Monsieur Thierry MALLÉ indique que le lotissement «La Chêneraie», situé chemin de Tourseilles, lieu-dit «Tourseilles bas», est en cours de réalisation. Elle informe le conseil que, par courrier du 27 novembre 2015, le lotisseur, Brice MORÉ, a demandé que l'impasse desservant le lotissement soit dénommée.

Le Conseil Municipal, après délibéré décide avec 5 abstentions et 17 voix pour de nommer cette impasse

Impasse de la chêneraie

Valide la numérotation proposée, telle que figurant au plan joint.

14 – CONVENTION DE SERVITUDE ERDF

Madame le Maire informe l'assemblée qu'Electri-

Le Réseau Distribution de France (ERDF) prévoit les travaux ci-dessous :

- Rue des Trincades (les Zagadiès sud) : sur la parcelle cadastrée AD 172, installation d'une ligne électrique souterraine alimentant le réseau de distribution public d'électricité.
- Rue Neuve, sur le domaine public : remplacement et déplacement du transformateur, installation d'une ligne souterraine et remplacement d'un support
- Rue St Barthélémy (lieu-dit Louman Sud) : remplacement d'un support, sur la parcelle cadastrée AB 196 dans le cadre du renforcement de la ligne aérienne.

En vue de l'installation et de l'exploitation de ces ouvrages, ERDF demande que la commune signe les conventions de servitude nécessaires pour l'enfouissement des câbles souterrains et le remplacement des supports et une convention de mise à disposition d'une partie du domaine public, situé juste à côté de la parcelle section AN n° 122 pour l'installation du transformateur.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- AUTORISE :
- Rue des Trincades (les Zagadiès sud) : sur la parcelle cadastrée AD 172, installation d'une ligne électrique souterraine alimentant le réseau de distribution publique d'électricité.
- Rue Neuve, sur le domaine public : Remplacement et déplacement du transformateur, installation d'une ligne souterraine et remplacement d'un support
- Rue St Barthélémy (lieu-dit Louman Sud) : Remplacement d'un support, sur la parcelle cadastrée AB 196 dans le cadre du renforcement de la ligne aérienne.

- MANDATE Madame le Maire pour la signature des conventions concernées et leur publication.

La séance est levée à 22h00

La clé des champs prépare l'été

Le printemps est déjà là... et l'été arrive à grand pas... Toute l'équipe d'animation est déjà au travail, depuis de nombreuses semaines, pour préparer les séjours d'été, et programmer les activités du centre de loisirs.

Si nos camps de l'été sont déjà presque tous complets, il est temps de découvrir le planning du centre de loisirs, qui sera diffusé dans les cartables à partir du 6 juin ou sur notre site internet clesdeschamps81.fr

D'ores et déjà, sachez que de nombreuses sorties sont programmées pour cet été, dont des sorties au zoo, mais aussi une balade en péniche ou à dos d'ânes, plusieurs baignades dans des lieux différents (Montclar de Quercy, Vère Grésigne, Aquaval...) pour affronter les fortes chaleurs estivales, ou encore de grands jeux en forêt (forêt de Sivens ou encore forêt de Sérénac pour profiter des infrastructures tarnaises de qualité).

Mis à part ces sorties, le programme des activités de l'été proposera bon nombre d'activités variées et adaptées au rythme de votre enfant.

Comme tous les ans, c'est une équipe d'animateurs professionnels, renforcée par de jeunes animateurs BAFA, qui sera présente tous les matins «au pied levé» pour accueillir les enfants de 2 ans et demi à 12 ans, dès 7h30 et jusqu'à 18h30.

au mois d'août, permanentes de l'association, qui dirigeront le centre de loisirs.

Au siège de l'association, c'est le pôle «administratif» avec Mme Houbart, Isabelle R, ou encore Mme Costes Séverine, directrice de l'association, qui sont à votre disposition pour la gestion des inscriptions et réservations. Tel 05 63 81 51 02 ou lacle.deschamps.animation@gmail.com.

Comme c'est le cas depuis l'an passé, nous ne pourrions sans doute pas accueillir tous les enfants qui le souhaiteraient cet été... **Ne tardez pas à les inscrire, lorsque vous aurez les plannings dans les cartables.**



Toute l'équipe de la Clé des Champs (animateurs et bénévoles de l'association) vous souhaitent une bonne fin d'année scolaire... en attendant l'été.

Ce sont Fabienne Bories en juillet, et Corinne Soulié

Environnement-Cadre de vie matinée propreté réussie

Soleil et bonne humeur étaient de la partie ce samedi 21 mai pour la 1^{ère} matinée éco-citoyenne organisée par la commission municipale cadre de vie avec le soutien logistique du service propreté de la communauté d'agglomération.

Peu nombreux mais déterminés, élus, relais de quartier, distributeurs du Marssac Info et membres de l'association Marssac Aventure ont sillonné places, rues et chemins pour ramasser les déchets jetés négligemment ou volontairement sur trottoirs, talus et fossés de la commune. Ce sont près de 100 kg d'ordures qu'ils ont ainsi récoltés (papiers, verre, plastiques en tous genres, canettes, emballages alimentaires, ferrailles, etc..).

Après l'effort, le réconfort. Un pot de l'amitié les attendait en fin de matinée à la mairie. Une occasion bienvenue de se désaltérer mais aussi de faire le bilan de cette première action de sensibilisation, qu'ils souhaitent renouveler le 24 septembre, dans le cadre de l'opération nationale «Nettoyons la nature» du groupe Leclerc. En espérant, bien sûr, que les marssacois, petits et grands, seront plus nombreux à se mobiliser ce jour-là !



A noter !
Nouvelle matinée citoyenne
le 24 septembre à 9h





Tombola de la Fête des Mères 17 heureux gagnants

Cette année encore, l'association des commerçants du marché et du village de Marssac a organisé, pour la cinquième fois, une grande tombola pour la fête des mères. La remise des lots eut lieu le 28 mai, à 19h30, à la mairie, en présence des membres de l'association, de madame le maire, de madame Myriam Delarue, adjointe aux entreprises, de monsieur Thierry Malled, premier adjoint et de monsieur Michel Gasc, conseiller municipal. C'est au président de l'association, Christian Chialli, qu'est revenue la tâche d'annoncer les noms des heureux gagnants parmi lesquels se

trouvent neuf marssacois : Carine Galissier (1^{er} lot, un vol en montgolfière pour 2 personnes), Brice Confad- Josyane Julien (2^{ème} et 3^{ème} lots : une tablette), Vaninna Ba (4^{ème} lot : un bon cadeau à l'institut «aux petits soins»), Christel Vergnes (5^{ème} lot, un chèque cadeau 100€), Karine Passamar, Cecile Hestroffer (6^{ème} et 7^{ème} lots, un chèque cadeau 50€), Michel Vialle, Annie Clavel (8^{ème} et 9^{ème} lots, un chèque cadeau de 40€), Jeanine Costes, Jean-Louis Puech (10^{ème} et 11^{ème} lots, un chèque cadeau de 30€), Jeannette Gau, Rafael Romegous, Françoise Delage, Liliane Rethore, Thierry Torin, Jeanine Verlac (du 12^{ème} au 17^{ème} lots, un chèque cadeau de 20€).

Ambiance scandale, l'école de danse qui bouge !

Une année qui fut riche pour Ambiance Scandale. Les événements se sont enchaînés avec des stages tenus par des professeurs internationaux et de différentes disciplines tels que Lorenzo Hanna, Guillaume Lorentz et surtout Nathalie Lucas qui est officiellement devenue la marraine d'Ambiance scandale lors de l'inauguration du nouveau studio. L'école de danse a également participé aux événements mis en place par la ville d'Albi tels que le carnaval et le flash mob en hommage à Toulouse Lautrec, le partenariat avec Leclerc pour le flash mob et la venue de Fauve Hautot, ainsi qu'un stage à New York pour 3 des élèves de l'école de danse. Le premier stage de danse en couple fut également une réussite avec Marion et Nicolas, venus faire découvrir la Bachata. Enfin Ambiance Scandale a déménagé vers un nouveau studio de danse de 250 m² !



Artmosphere, le DWP où pas moins de 12 chorégraphes internationaux seront présents.

Juin 2016 : Grand Gala «Il était une fois l'enfant terrible»

Le samedi 18 juin se tiendra le grand gala de fin d'année au Grand Théâtre des Cordeliers à Albi à 20h30. Les places sont d'ores et déjà en vente au studio de danse, par téléphone au 06 75 57 64 72 ou le soir du gala où une billetterie sera ouverte. Tarif : 15 €, gratuit pour les moins de 8 ans.

INSCRIPTIONS POUR L'ANNEE PROCHAINE !

Nouveauté ! Cours de

Bachata à partir de septembre 2016 ! Si tu es motivé et passionné par la Danse, rejoins-nous ! Street Jazz, New Style, Lyrical Jazz, Scandal Camp. A partir de 4 ans (éveil, initiation) avec Marina Pontier.

Et comme nous aimons les nouveautés et les surprises... Rendez-vous dès septembre sur notre page Facebook Ambiance Scandale pour découvrir les nouvelles disciplines ! Nous vous préparons de nouveaux stages scandaleux avec un nouveau concept. Enfin, Ambiance Scandale repartira en avril 2017 pour un second stage à New York City !

EVENEMENTS A VENIR !

En juillet, Ambiance Scandale se déplace à Paris.

Les élèves d'Ambiance Scandale sont invités au premier grand spectacle de leur marraine Nathalie Lucas et sa compagnie Strip ID «TEASE» le 1^{er} juillet. Ils participeront également à un grand stage international du 6 au 10 juillet organisé par la société



En ce 8 mai 2015, la France commémore le 70^{ème} anniversaire de la fin des combats de la Seconde guerre mondiale en Europe.

Ces combats avaient commencé près de cinq ans auparavant. Cinq longues années de privation, de souffrances, d'exactions, de massacres durant lesquelles l'Europe fut mise à feu et à sang sous le joug nazi, des populations asservies, d'autres exterminées.

Aujourd'hui, la France se souvient de toutes celles et de tous ceux qui ont souffert ; des familles condamnées à quitter leur terre, des victimes des bombardements, des prisonniers de guerre, des internés, des déportés.



La France se souvient aussi de toutes celles et de tous ceux qui contribuèrent à la victoire que nous commémorons aujourd'hui, toutes ces femmes et tous ces hommes auxquels nous devons d'être libres, tous ceux qui, aux heures les plus sombres de notre histoire, ont choisi, au péril de leur vie, d'embrasser la Résistance.

Certains rejoignirent les rangs de la France Libre pour continuer le combat aux côtés des Alliés, portant haut, d'Orient en Europe en passant par l'Afrique, les trois couleurs nationales.

D'autres choisirent de mener, sur le territoire national, la lutte dans l'ombre. Des gestes isolés qui, dans un même élan et guidés par un idéal de liberté que ces femmes et ces hommes avaient en partage, formèrent ensuite des mouvements et réseaux de Résistance.

Leur engagement et leur sacrifice nous honorent et nous obligent.

Cette année seront parmi nous les derniers témoins vivants d'une histoire qui constitue notre identité. 70 ans après, leurs voix continuent inlassablement de transmettre et d'enseigner. C'est à toute cette génération de la guerre que la Nation française rend hommage en ce 8 mai 2015. Un hommage rendu par la remise d'une légion d'honneur à plus de 1 500 anciens à travers tout le territoire mais aussi un



hommage rendu par la voix de la jeunesse, appelée à participer à cette journée commémorative.

En ce 70^{ème} anniversaire, souvenons-nous que c'est dans les souffrances d'hier qu'ont germé l'incommensurable désir de paix et l'irréversible besoin d'Europe.

Souvenons-nous que c'est sur les ruines de cette guerre, et au lendemain du traumatisme que fut la découverte de la Shoah, que les peuples trouvèrent la force de construire l'Europe.

Souvenons-nous enfin de ce que nous devons à cette jeunesse sacrifiée par la guerre et à cette génération de combattants et de résistants qui rendirent à la France sa liberté et sa fierté.



Nous leur devons en réalité plus que la liberté. Nous leur devons la paix, celle qui intervient au lendemain de la capitulation des armées nazies le 8 mai 1945. Elle paraît être une évidence. Elle est pourtant une valeur inestimable dont cette journée nationale nous rappelle le prix et la fragilité.



*70^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945
Message de Monsieur Jean-Marc TODESCHINI
Secrétaire d'État auprès du ministre de la défense,
Chargé des anciens combattants et de la mémoire*

Théâtre avec « Les Planches » ; deux représentations avec les élèves, petits et grands du mercredi

Samedi 25 juin 2016 à 15h00 sur réservation uniquement (Elèves du cours de 14h)
Salle des Fêtes de Marssac - Jeune Public
info - résa : 06.22.22.95.27

MON FRERE, MA PRINCESSE
de Catherine ZAMBON, mise en scène Bénédicte GRAFF

Cette pièce poétique, drôle et frappante de vérité nous invite à nous questionner sur notre identité. Qui sommes nous, fille, garçon, bref il est temps d'accepter la différence de l'autre, non ?

Nos artistes en herbe nous transportent dans ces questionnements et nous délivrent la vérité des cours de récré et l'intimité des maisons.

Mercredi 29 juin et jeudi 30 juin 2016 à 20h30 (Elèves du cours de 17h) - Lieu dit Fongouzou (Salle La Source) 81150 Cestayrols
Sans réservation / Entrée 5 euros / Placement libre
info : 06.22.22.95.27

Légère en août
de Denise BONAL, mise en scène Bénédicte GRAFF, Avec Angéline BORN - Camille BRUNE - Alix MIGUEL- Mélina SIE

«Elles sont un peu perdues ces jeunes femmes légères en août, dans cette institution censée abriter leurs grossesses. Les unes portent un enfant pour le vendre à sa naissance.

Les autres ont été placées là pour cacher une situation honteuse. Mais leur liberté de ton et leur soif de jeunesse l'emportent sur tout pathos ! Cette pièce écrite en 1974, juste avant la loi Simone Veil, est encore bien actuelle... avortement, contraception, adoption...

Avec causticité et tendresse, Denise Bonal livre là une perle théâtrale qu'on ne risque pas d'oublier.»

COURS DE THEATRE enfants et adultes
Pré-inscription 2016-2017 ouvertes :
Nouveaux horaires, nouveaux cours...

Inscription définitive obligatoire
 Du lundi 29 août au samedi 10 sept 2016 (Clôture)
 Reprise des cours mardi 6 et mercredi 7 septembre 2016.

LES HORAIRES :
 Le mardi 11-14 ans : 17h45-19h15
 Le mercredi
 7-10 ans : 14h-15h30
 4-5 ans : 16h-17h
 15-18 ans : 17h45-19h30
 Adulte : 20h15-22h15

Tarifs/Inscriptions 2016-2017
www.courslesplanches.com
 06 22 22 95 27
benedicte.graff@yahoo.fr

LEGERES EN AOÛT
 De Denise BONAL
 Mise en Scène Bénédicte GRAFF

Avec
 Angéline Born
 Camille Brune
 Alix Miguel
 Mélina Sié

Mercredi 29 Juin 2016
Jeudi 30 Juin 2016
20h30
Durée : 1h15
Salle « La Source »
Fongouzou
81150 Cestayrols

Info et Résa : 06.22.22.95.27 www.courslesplanches.com

10 septembre : 2^{ème} marché gourmand

L'association Marssac Ensemble (AME) a le plaisir de vous convier au deuxième marché gourmand nocturne de producteurs, salle des fêtes, le samedi 10 septembre à partir de 18 heures et ceci jusque 23 heures.

Chaque producteur-exposant proposera à la vente ses produits qui pourront être consommés sur place ou emportés si envie.

Vous pourrez retrouver une quinzaine d'exposants: charcutier, brasseur, vigneron, producteur de fromages, producteur de volailles et canards, fabri-

cant de pâtes fraîches, fabricant de sorbets, fabricant de crêpes salées et sucrées, apiculteur, ...

A cette occasion, des tables et chaises seront mises à disposition du public, à l'intérieur et à l'extérieur de la salle (selon la météo), une animation musicale viendra accompagner cette manifestation. Pensez à vous munir de couverts.

Vous souhaitez passer un bon moment, venez à la rencontre des producteurs, l'entrée est libre et gratuite.

A très bientôt, les membres de l'AME.
Pour tous renseignements : ame810@orange.fr
<http://ass-marssac-ensemble.wix.com/a-m-e>

Marssac sur Tarn

salle
des
fêtes

18h00
23h00

Produits
régionaux

Samedi
10 sept
2016

Marché Gourmand

Restauration sur place

Organisé par l'AME - Association Marssac Ensemble
contact : 06 24 42 23 51
<http://ass-marssac-ensemble.wix.com/a-m-e>



Le 26 juin, Marssac fête le cinéma sous les étoiles !

Tables et chaises disponibles dès 19h pour partager un repas «tiré du sac». Café offert par la Mairie

Dimanche 26 juin à partir de 22h... à la tombée de la nuit, cinéma gratuit et en plein air place de la Chapelle.

Dans le cadre de sa politique d'animation, la municipalité, en collaboration avec l'association Cinécran 81, organise une séance de cinéma en plein air, gratuite et ouverte à tous.

(Si mauvais temps, repli à la salle municipale)



Rodolphe Bélier et son épouse Gigi, tous deux sourds, sont fermiers près de Lassay-les-Châteaux en Mayenne. Leur fils cadet est également sourd, mais leur fille aînée Paula est entendante. L'adolescente de seize ans est une interprète indispensable pour toute sa famille qu'elle aide dans le travail et dans la vie de tous les jours, quand il s'agit de répondre au téléphone, de traiter avec le banquier ou de traduire une consultation chez le médecin. Un jour, le professeur de musique de Paula découvre sa belle voix et la pousse à participer à un concours de la Maîtrise de

Radio France : les parents de Paula, à qui la musique est étrangère, sont déconcertés et inquiets de cette initiative. Paula est confrontée en même temps à l'incompréhension de ses parents, à ses doutes sur sa vocation musicale, sur ses devoirs vis-à-vis de sa famille, et à l'incertitude d'une liaison avec un garçon de son âge. Dans le même temps, Rodolphe Bélier, mécontent de la politique du maire du village, se met en tête de se présenter aux élections malgré son handicap...

Une nouvelle entreprise à Marssac !

Marssac s'enrichit depuis début avril d'une nouvelle structure, la CICEF, dédiée à la formation informatique. Entretien avec son créateur, Herbert CAFFAREL:

- Quelle offre proposez-vous à vos clients ?

- Elle est multiple mais tourne toujours autour du conseil et de la formation... J'ai exercé au cours de ma carrière plusieurs métiers dans le domaine de l'informatique (développeur logiciel/progiciel, responsable réseau, webmaster) et je souhaitais revenir à mes premières amours ; j'ai donc monté cette entreprise autour de mes 2 passions : l'informatique et la transmission du savoir.

- Et de façon plus concrète ?

- Je peux proposer des formations adaptées aux particuliers (savoir utiliser un ordinateur, installer des logiciels, protéger son ordinateur) comme aux entreprises (mise en place et gestion d'un réseau par exemple). L'informatique est aujourd'hui au cœur de l'activité humaine, et si c'est quelque chose de naturel pour les jeunes générations, ce l'est beaucoup moins pour leurs parents ou grands-parents.

Et même au niveau des jeunes générations, la notion de la sécurité informatique leur est complètement étrangère !

- Vous avez dit «sécurité informatique» ?



- Oui, je peux également intervenir dans ce domaine : vous êtes un petit commerçant ou un artisan, si votre disque dur «crashe» ou si tout simplement on vous vole votre ordinateur lors d'un cambriolage, vous perdez vos fichiers clients et fournisseurs, votre comptabilité... et il ne faut pas croire qu'un disque dur externe ou pire, une clé USB, sont la solution à ce problème ! Pareil pour des particuliers : vous perdrez toutes vos photos, vos mails, vos comptes si vous les faites par informatique... Ou bien vous avez des enfants ou des adolescents à la maison qui naviguent sur Internet, qui laissent leurs profils à tout va ou leurs coordonnées un peu partout, vous vous faites pirater, bref, de nos jours, la sécurité informatique est un enjeu majeur et il vaut mieux s'en occuper avant qu'il ne soit trop tard. Conseils et formations dans ce domaine sont possibles aussi.

- Comment vous contacter ?

- Sur mon portable au 06 38 82 13 03 ou par mail à herbert.caffarel@cicef.pro

- Une dernière question : que signifie CICEF ?

- Caffarel Informatique Conseil Et Formation. Tout mon programme...

- Alors merci pour vos réponses et bienvenue à la CICEF !

Loft & Dépendances cède la place à «La Maison Gourmande»



Nouveau concept de restaurant à Marssac sur Tarn, installé au cœur d'une épicerie fine et d'une fromagerie sélectionnée par Xavier (M.O.F Maître affineur à Toulouse depuis 1976)

Service restauration tous les midis, bar à vin, grignotage à toute heure et soirées tapas les vendredis et samedis soirs dans une ambiance musicale, conviviale et décontractée.

A l'intérieur, autour du poêle, ou côté jardin, près de la fontaine, c'est un lieu où épicuriens et amateurs de beaux objets se retrouvent en toute simplicité en y dégustant fromages, charcuteries extra (Patanegra Bellota, Bigorre et Bayonne), saumon fumé, foie gras ou autres délices de la boutique...

L'étage accueille toujours un showroom décoration d'intérieur, car les maîtres des lieux n'oublient pas leur première passion.

- Soirées privées / Organisation de dégustations

- Confections de plateaux fromages, charcuteries et autres produits de la boutique à emporter.

- Cadeaux d'entreprise.

Le tennis club Marssac-Florentin-Aussac confirme ses résultats



Fort de sa nouvelle structure, le tennis club de Marssac-Florentin-Aussac (MFA-TC) a brillamment remporté, dimanche dernier, le derby contre Lagrave-Rivière 5 à 1, permettant

ainsi de virer en tête du groupe H (poule 5) du challenge Midi-Pyrénées. Ce résultat confirme la solidité notamment de ses paires de double et permet au club de

terminer positivement une phase tarnaise (Réalmont, Puygouzon, Lagrave). Désormais, les rencontres à domicile contre des clubs aveyronnais notamment Millau (le 1^{er} mai) et Capdenac

(le 15) devraient confirmer les progrès d'une équipe expérimentée et managée par le capitaine Raphaël Bugarel. Le 22 mai, à St-Affrique, le MFA TC devra être à la hauteur de ses ambitions. Les adhérents et sympathisants du club sont attendus nombreux pour encourager les joueurs dans la dernière ligne droite de la montée.

Tennistiquement votre !
Stefan Estrade

Le Wa-Jutsu s'active toujours !

Comme vous vous en doutez, beaucoup de choses à raconter sur ces deux mois...

Tout d'abord, le troisième entraînement interclubs pour le Wa-Jutsu. Après Terssac en décembre et Marssac en janvier, le club de Lagrave a accueilli fin mars ses deux grands frères pour une belle séance de 3 heures. C'était l'occasion non seulement de travailler entre pratiquants de clubs différents, mais aussi de niveaux différents puisque le programme concocté par Jacques Le Gorrec, enseignant des ceintures noires, s'appliquait à tous. Une généreuse auberge espagnole a permis de conclure cette journée très chaleureuse, à la grande joie de la bonne trentaine de participants. Une expérience à pérenniser !

Nous n'allions pas nous arrêter en si bon chemin...

Début avril s'est donc tenu le dernier (hélas !) entraînement interrégional de cette saison. Il avait lieu à Villeneuve-sur-Lot, dans le tout beau dojo (600 m² de tatamis suspendus) du club de Philippe Hantute. Près de 170 personnes tout de même, sous un soleil radieux, pour 3 heures de self-défense et de katas, dans une très belle ambiance ! La rencontre s'est

poursuivie autour d'un repas convivial très gourmand, en attendant avec impatience les entraînements interrégionaux de l'année prochaine...

La fin de saison approche à grand pas. C'est Terssac cette année qui va accueillir les festivités qui réunissent les 3 clubs. La fête aura une saveur toute particulière, puisque Terssac fêtera ses toutes premières ceintures



noires en la personne de Sylvie & Frédéric ! Plusieurs démonstrations ponctueront l'après-midi à partir de 16 heures et bien sûr, vous êtes tous conviés.

Retour en images sur des fêtes du printemps très réussies



Moules frites et brochettes ont connu un grand succès !



Fête foraine, musique, spectacles, feu d'artifice, défilé des enfants.. De la convivialité, de la qualité, du bonheur à être là tout simplement...

Résultats de la tombola du comité des fêtes

| TICKET NUMERO | TICKET COULEUR | LOT |
|---------------|----------------|-----------------------------|
| 206 | ROUGE | 1 JAMBON |
| 160 | SAUMON | 1 CARTON DE VIN |
| 236 | BLEU MARINE | 1 BOITE DE CHOCOLAT THURIES |
| 13 | JAUNE | 1 BOITE DE CHOCOLAT THURIES |
| 320 | VERT | 1 BOUTEILLE DE RICARD |
| 103 | BLEU MARINE | 1 CARTON DE VIN |

LES LOTS SONT A RETIRER AVANT LE 27 JUIN 2016
CONTACT : Thierry STEFANON au 06 23 87 24 98



**Votre article dans le prochain
Marszac info de septembre ?
à envoyer avant le 15 août 2016**



**Pas de fichiers en PDF
Textes sous word
Photos en JPEG**
pascal.crepin@wanadoo.fr

Attention : pour des raisons d'équité éditoriale et de budget, vos articles feront au maximum une demi page (environ 2 500 caractères, espaces compris). Merci de votre compréhension.



Spectacle de l'école maternelle

Depuis le mois de février, Pascal Sabatier, intervenant du Conservatoire, propose aux enfants une découverte musicale et corporelle.

Le jeudi 23 juin, les enfants présenteront à leur famille un spectacle sur le thème «musique et poésie».

Nous remercions la mairie et les Amis de l'école qui participent au financement de cette activité dans le cadre du projet d'école.



Les élèves de MS de Mme Bayle réalisent chacun «leur chemin musical»

Envie de pratiquer du Yoga cet été à Marssac ?

L'association Autan pour Soi vous le propose au Dojo de Marssac les lundis 11, 18 et 25 Juillet 2016.

C'est un moment de plaisir supplémentaire pour celles et ceux qui pratiquent déjà et ce peut être l'occasion de découvrir cette discipline et l'associa-



tion qui propose tout au long de l'année des cours de YOGA, de TAI CHI CHUAN et de QI GONG.

Une séance de Yoga, c'est déjà un air de vacances !

le lundi soit 18H45 / 20H00, soit 20H15 / 21H30
Les cours seront proposés sous condition d'un nombre de 6 participants minimum.

Une pré-inscription est néanmoins indispensable afin d'organiser au mieux les séances.

Par téléphone au : 05.63.56.23.75 ou 06.04.15.25.77
ou par courriel : autanpoursoi@laposte.net, en mentionnant les séances et horaires souhaités et vos coordonnées.

Nous vous informerons par retour de l'horaire qui aura retenu le plus de participants.

Montant de la séance : 7€ pour les adhérents d'Autan pour Soi - 10 € pour les extérieurs

Nous vous attendons nombreux !

L'Association tiendra son assemblée générale le mercredi 29 juin à partir de 20h à Marssac.

Le Bureau
6 allées Jules Verne
81150 Marssac sur Tarn
autanpoursoi@laposte.net

Une infographiste à Marssac

Lucie DELUC, habitante de Marssac depuis 7 ans, a récemment créé sa société, Com' un Visuel, pour répondre aux besoins des professionnels ou particuliers en matière de communication ou marketing.

Lucie vous propose

- MODELISATION 2D/3D : indispensable pour une demande de permis de construire, et très utile pour visualiser votre futur intérieur, Lucie DELUC vous apporte son savoir-faire pour une visualisation 3D de vos travaux au plus près de vos attentes.

- Logo, flyers, affiches, brochures, retouches photo...



COM' UN VISUEL - 27 rue Saint Martin - 81150 MARSSAC - lucie.deluc@comunvisuel.fr - www.comunvisuel.fr

Une association de motards se crée à Marssac

Amis motards, les beaux jours arrivent. C'est le bon moment pour préparer nos motos et nos sorties.

l'ARMM, Amicale Rando Moto Marssacoise a été créée dans le but d'assouvir notre passion : la moto! Par le biais de randos à thème d'une ou plusieurs journées, mais aussi participer à des concentrations comme les Brescouados,... ou des actions caritatives comme le Téléthon, les Virades de l'espoir, les Restos du cœur.

Exemples d'une journée :

Les châteaux de LASTOURS via les gorges de l'Orbiel
Le gouffre de CABRESPINE via les gorges de la Clamouse, pique-nique et baignade au lac de la Ravière, etc...

Ou de plusieurs journées :

Les gorges du Tarn, la corniche des Cévennes, le Mont Aiguéal, les gorges de la Jonte, le lac du Salagou, le cirque de Mourèze, le Cap d'Agde... Le cirque de Navacelle, les Pyrénées, le pays Basque etc...

Si vous êtes intéressé, contactez Claude MANELLA au 06.32.19.50.84, mail à mototard@orange.fr



STAGE INITIATION PLEINE CONSCIENCE

**Dimanche 12 juin 2016
9h-12h**



MARSSAC SUR TARN



Association Pleine Conscience de Soi : inscriptions 06.19.69.26.17 ou 06.23.56.71.57
pcdesoi@gmail.com page facebook : Pleine Conscience De Soi

Inscription obligatoire avant le 4 juin

Fin de saison au Marssac Basket Club

La fin de la saison approche à grand pas et le Marssac Basket Club finit fièrement sa 1^{ère} saison.

En effet, les jeunes licenciés du club ont appris la pratique du basket en s'amusant et en étant fiers d'être à l'origine de la fondation du club.



Pour la saison prochaine, un partenariat va être réalisé avec le club de basket d'Arthès pour permettre aux jeunes de côtoyer d'autres joueurs et de profiter d'un cadre de jeu déjà en place depuis plusieurs années mais également géré par Benjamin BERMENGO.

Une équipe loisirs est à l'étude pour permettre aussi aux parents de s'amuser.

Mais le club est encore à la recherche d'aide physique et financière pour pouvoir permettre aux enfants de pratiquer leur sport dans les meilleures dispositions possibles.

Benjamin Bermengo 06 77 36 37 36

La vie de la paroisse

Première Communion : cinq enfants feront leur première communion le 29 mai à l'église de Marssac, le jour de la Fête-Dieu ; l'après-midi, une procession du Saint Sacrement aura lieu à Labastide de Lévis

Lourdes : le pèlerinage diocésain a lieu du 8 au 11 août. Le thème de cette année est « Miséricordieux comme le Père ». Pèlerins, jeunes, malades, hospitaliers, il est encore temps de vous inscrire. Contact: pour les malades (05.63.54.85.56), hospitaliers (05.63.59.06.37), pèlerins (05.63.43.23.43), pour tous pealbi@gmail.com

Autriche-Hongrie, pèlerinage sur les pas de Saint Martin du 26 septembre au 2 octobre, avec le Père M. Jeannin. Renseignements 07.81.49.74.93 ou pealbi@gmail.com

Caté : votre enfant a 7 ans ? Pensez dès maintenant à la nouvelle année de catéchisme qui débutera en septembre 2016. Vous l'avez fait baptiser (ou pas encore), inscrivez-le au caté.



Communiqués de l'ADMR

L'assemblée générale de l'association ADMR de Marssac, Terssac, Rivières et Florentin se déroulera **le samedi 18 juin 2016 à 14h30**, Salle Astrolabe à Marssac.

A cette occasion, Monsieur Champanet, pharmacien, interviendra pour nous informer sur les risques et la bonne utilisation des médicaments.

.....

En raison des nombreuses absences des salariés de l'ADMR, pour cause de maladie, nous n'avons pu assurer comme nous le voudrions les interventions et prestations auprès des familles, malgré toute notre bonne volonté. Veuillez nous excuser.

La présidente et les bénévoles de l'ADMR

Café concert

L'association Mélodie'nSol est heureuse de vous présenter son premier café-concert le samedi 25 juin à 20h45 à Marssac (salle des fêtes)

Au programme, la chorale OCCEA du Séquestre, puis la chorale Mélodie'nSol, suivi de duo, solo de variétés françaises, accompagnés par notre chef de chœur Pascal Brunet à la guitare.

Venez en famille, entre amis, passer une soirée conviviale autour d'un bon verre et de «grignotages» (charcuterie, fromage, gâteaux, le tout à petit prix), tout en écoutant des compositeurs incontournables : Brassens, Perret, Dutronc, Renaud... et bien d'autres.
Entrée : 5€, gratuit pour les moins de 12 ans.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 06 16 17 54 27

Café-Concert
Mélodie'n Sol
25 Juin 2016 à 20h45
Salle des Fêtes de Marssac

Avec la participation de la Chorale OCCEA,

Entrée 5 €
Gratuit - 12 ans

Renseignements
06 16 17 54 27

Soirée Amicale avec du Brassens, Perret, Dutronc, Renaud... En Chorale, Solo, Duo, autour d'un verre de vin, bière... Charcut, fromage, gâteaux : A petits Prix !!

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Dimanche 3 juillet

Rando VTT et Marche

Marssac sur Tarn

VTT

40, 60 km

Circuit familial 15 km

Marche

12 km

Grillade offerte à l'arrivée

Une bouteille offerte (A retirer à la Cave de Labastide)

Inscription avant départ 8H30



VTT : 8 €

Marche : 5 €

Marssac Aventure

Le 29 avril dernier l'association Marssac Aventure organisait sa randonnée VTT et pédestre nocturne ! Les nombreux participants, munis de gilets fluorescents et de lampes frontales, ont tous été satisfaits du tracé des circuits, de la qualité des ravitaillements et de l'accueil des organisateurs.

Après cette belle soirée Marssac Aventure vous attend pour notre prochain rendez-vous sportif «de jour» : le 3 juillet 2016 randonnée VTT 8€ avec 3 circuits de 40, 60 km et pour la première fois un circuit familial de 15 km.

Une randonnée pédestre 5€ de 12 km.
Départ 8h30 à la salle municipale de Marssac.
Une bouteille offerte pour tous les inscrits et grillades à l'arrivée.

L'association remercie l'ensemble des partenaires, ainsi que la mairie qui contribuent à l'organisation de cette manifestation.

Pour plus d'informations: 06 30 58 27 29

Courrier réponse «Linky»

Un certain nombre de Marssacois m'ont écrit pour me faire part de leurs inquiétudes sur les nouveaux compteurs Linky qu'ERDF s'apprête à installer dans notre commune, en m'indiquant que la mairie est propriétaire des compteurs électriques et en me demandant, en conséquence, d'interdire à ERDF d'installer ces nouveaux compteurs. Il me paraît important de lever toute ambiguïté sur ce sujet : la commune n'est pas propriétaire des compteurs électriques et elle n'a pas compétence, de ce fait, à intervenir auprès d'ERDF pour leur interdire de les changer.

Vous trouverez ci-contre le courrier réponse que nous avons adressée à tous ceux qui nous ont écrit. Vous y trouverez les informations utiles à la compréhension de la situation.

Madame, Monsieur,

J'ai bien pris note de votre courrier du 20 mai dernier par lequel vous exprimez vos inquiétudes quant à l'installation des nouveaux compteurs Linky et me demandez de signifier à la société ERDF le refus du déploiement de ces compteurs sur la commune de Marssac.

A la lecture de votre lettre, il apparaît que votre conviction est que la commune est propriétaire des compteurs et qu'elle a donc possibilité de refuser par délibération une telle installation. Or il n'en est rien, car les compteurs électriques n'appartiennent plus à la commune depuis fort longtemps.

Vous trouverez ci-dessous quelques éléments d'information qui pourront vous permettre de mieux comprendre la situation dans laquelle nous nous trouvons.

Notre commune a détenu la compétence distribution publique de l'électricité jusqu'en 1937, date à laquelle cette compétence a été transférée au Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn (SDET). Le syndicat est alors devenu propriétaire des réseaux de distribution publique

d'électricité de la commune et notamment des compteurs.

Le SDET a, par la suite, concédé l'exploitation du réseau de distribution publique d'électricité à ERDF. Un cahier des charges de concession a été signé entre les deux parties : SDET (autorité concédante) et ERDF (concessionnaire).

L'article 2 de ce cahier des charges et l'article D342-1 du code de l'énergie confirment que les compteurs font partie des ouvrages électriques concédés par le SDET à ERDF.

L'article 1 précise, pour sa part, que le concessionnaire ERDF exploite le réseau de distribution publique d'électricité à ses risques et périls.

La commune de Marssac n'est pas propriétaire des compteurs électriques et n'a plus la compétence distribution de l'électricité. Elle n'a, de ce fait, pas autorité à intervenir auprès d'ERDF pour refuser le déploiement des nouveaux compteurs.

Je vous invite en conséquence à faire une démarche directe auprès d'ERDF pour les informer de votre refus de changer de compteur.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Madame Le Maire,

Anne-Marie Rosé



M A R S S A C

fête de l'école
Dans la cour de l'école primaire

18h-21h

Vendredi

24 juin 2016

Buvette & Barbecue

Tombola

Découverte ateliers TAP

Spectacle des enfants du CLAE

Stands de Jeux

Organisé par Les Amis de l'École et le CLAE

venez nombreux

Ne pas jeter sur la voie publique

Réalisation COM UN VISUEL - Lucie DELUC

Fête de la Saint Quil les 27 et 28 août



Dimanche 28 août, le traditionnel vide-greniers de la Saint Quil, dans le vieux Marssac, rassemblera encore une fois la foule de badauds qui viendront déambuler sous les platanes, pour dénicher l'objet rare ou autres vieux trésors... !

Dés le matin, les membres du Comité des fêtes serviront le coutumier petit-déjeuner aux tripoux... prélude à une journée riche en émotions.

Buvette et restauration toute la journée

Le programme des festivités :

Samedi 27 août

Concours de pétanque en doublette (4 parties) 14h30
Place de la chapelle
Cinéma en plein air gratuit en partenariat avec la municipalité
(Si mauvais temps, repli à la salle des fêtes)

Dimanche 28 août

Vide greniers de 8h à 18h
Petit déjeuner aux tripoux à partir de 8h
Paëlla géante le midi
Concours de pétanque en doublette (4 parties) 14h30
au boulodrome

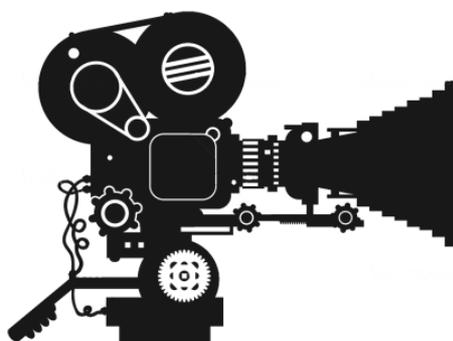
Attention :

La réservation des emplacements sera ouverte en priorité aux habitants des communes de Marssac et des environs dès le 20 juin afin de favoriser un maximum d'exposants locaux.

Après le 4 juillet, ouverture des inscriptions à tout le département.

Renseignements et inscriptions :

Thierry STEFANON 06 23 87 24 98
(Stand unique de 4 mètres au prix de 12 euros)



Attention, Marssac aime tellement le cinéma qu'une deuxième séance est prévue
le samedi 27 août à partir de 21h... à la tombée de la nuit.

Gratuit & en plein air !
Place de la Chapelle

Le titre du film ? Surprise ! Guettez le panneau lumineux place du Barry !

En collaboration avec l'association Cinécran 81
(si mauvais temps, repli à la salle municipale)

La Vieille Cantine

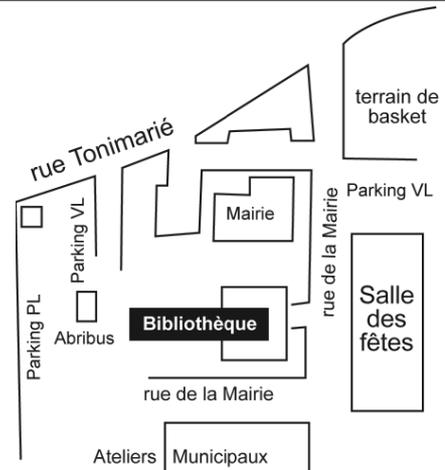
Bibliothèque associative de Marssac

Horaires d'ouverture : le mercredi de 15h00 à 17h30
le vendredi de 15h00 à 17h30
le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 11h30

Portage de livres à domicile (06 63 67 58 18)

Cotisation : 6 euros/an - marssacbiblio@laposte.net

+ de 12 000 ouvrages dont 400 bandes dessinées



Nouveautés du mois

Beaucoup de dons ces dernières semaines ! Merci, merci !

Du travail en perspective, mais c'est pour notre plaisir ! Nous avons reçu plusieurs policiers : READING, GIACOMETTI, ROLLINS, CORNWELL, etc... Des romans (SICOTTE, RIVERS-SIDDONS, etc...), des biographies historiques et autres... Beaucoup de nouveautés pour nos lectrices et nos lecteurs !



Numéros utiles

| | | | |
|-------------------------------------|----------------|--|----------------|
| Mairie de Marssac | 05 63 55 40 47 | Drogues Info Service | 0800 23 13 13 |
| Gendarmerie | 17 | Ecoute Alcool | 0811 91 30 30 |
| Samu | 15 | Ecoute Cannabis | 0811 91 20 20 |
| Samu Social | 115 | Ecoute Handicap moteur | 0800 500 597 |
| Pompiers | 18 | Ecoute Infos Sclérose en plaques | 0800 854 976 |
| EDF (service dépannage) | 0810 33 30 81 | Enfance et Partage | 0800 05 12 34 |
| Sécurité/Urgence Gaz GRDF | 0800 47 33 33 | Protection et Assistance aux personnes âgées | |
| Chenil Communautaire | 05 63 38 38 24 | | 0800 020 528 |
| Déchèterie de Ranteil | 05 63 38 59 80 | Sida Info Service | 0800 840 800 |
| Déchèterie de Gaillaguès | 05 63 46 20 98 | SOS Amitié | 05 63 54 20 20 |
| Alcooliques anonymes | 05 63 35 66 17 | SOS Enfants disparus | 0810 012 014 |
| Alzheimer Info | 0811 112 112 | Suicide Ecoute | 01 43 39 40 00 |
| Cancer Info Service | 0810 810 821 | Tabac Info Service | 0825 309 310 |
| Croix Rouge Ecoute | 0800 858 858 | Violence Conjugale Femmes | 01 40 33 80 60 |
| Dons d'organes et de moelle osseuse | 0800 20 22 24 | Viols Femmes Informations | 0800 05 95 95 |
| | | Allo Enfance maltraitée | 0800 559 557 |



la tête dans les étoiles

Soirée astronomie

Vendredi 10 juin 2016
Annexe stade Désiré Gach



En partenariat avec la Mairie de Marssac, l'association Albiréo (Astronomes Amateurs Tarnais) vous propose de découvrir notre ciel.

A partir de 19h30 (Mairie) : exposition de panneaux concernant l'astronomie. Visite commentée

20h30 : conférence (Mairie)

Observation du ciel : 3 ou 4 télescopes

Lune, Jupiter, Saturne, principales étoiles et constellations (montrés au laser), objets plus faibles : amas globulaires et amas ouverts, galaxies nébuleuses diffuses, nébuleuses planétaires, restes de supernovas.

Ceux qui ont des appareils d'astronomie peuvent les amener

- pour observer
- pour se faire expliquer leur utilisation
- pour voir l'état de leur instrument
- pour des conseils divers à leur sujet

Mairie de Marssac

Tél 05 63 55 40 47
mairie-marssac@wanadoo.fr
www.marssac-sur-tarn.fr

Renseignements : 06 77 39 07 80

Cette manifestation ne pouvant se dérouler que par temps clair, elle pourra être annulée par les organisateurs sans préavis